



Ce mardi dans son discours d'ouverture de la deuxième conférence semestrielle des gouverneurs, le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a révélé une statistique alarmante : depuis le début de l'année, plus de 80 femmes mariées, vivant en concubinage ou en union libre, ont été battues et assassinées par leurs conjoints au Cameroun.

Selon le ministre, les raisons évoquées par les auteurs de ces meurtres sont souvent les mêmes : ils accusent les femmes d'agressions verbales et parfois d'infidélité, tandis que les femmes se plaignent de plus en plus d'une incompatibilité d'humeur.

Cependant, Paul Atanga Nji souligne fermement que rien ne peut justifier le meurtre d'une femme par son conjoint. Il rappelle que les hommes ont le devoir de protéger leurs épouses ou conjointes, et non de leur ôter la vie.

Le super chef de terre insiste sur le fait que tuer sa femme ou sa conjointe est un acte criminel, quelles que soient les raisons invoquées.

Depuis le début de l'année, les réseaux sociaux ont relayé de nombreux cas de femmes battues et tuées par leur conjoint au Cameroun. Malheureusement, ces drames ont suscité peu de réactions de la part des autorités. La ministre de la Femme et de la Famille s'est souvent

distinguée par son silence sur cette question brûlante. Pourtant, d'après le ministre de l'Administration territoriale, ce phénomène hautement répréhensible semble prendre de l'ampleur dans la société camerounaise, traduisant ainsi une montée de la violence au sein des relations familiales.

Face à cette situation préoccupante, il est urgent que les pouvoirs publics prennent des mesures concrètes pour lutter contre le féminicide au Cameroun. Sensibiliser la population, renforcer les sanctions contre les auteurs de violences conjugales et mettre en place des structures d'accueil et de protection pour les femmes victimes sont autant de mesures indispensables pour briser le cycle de la violence et protéger la vie des femmes dans le pays.